

MITSUBISHI MOTORS LANCE UNE EXTENSION DE GARANTIE PANEUROPEENNE DE 8 ANS

- **Mitsubishi Motors Europe offre à ses clients une période de garantie et d'assistance routière encore plus longue.**
- **La nouvelle extension de garantie conditionnelle de 8 ans/160 000 km comprend la garantie d'usine de 5 ans et 3 ans de couverture supplémentaires sous réserve que certaines conditions soient remplies.**
- **La nouvelle garantie est complétée d'une extension similaire de l'assistance routière (Mitsubishi Assistance Package), qui passe de 5 à 8 ans, sous réserve des mêmes conditions.**
- **Le nouvel Outlander PHEV est le premier véhicule à bénéficier de la nouvelle garantie, qui s'appliquera à tous les nouveaux modèles lancés à partir de maintenant.**
- **L'extension de l'engagement de service intervient alors que Mitsubishi Motors poursuit le renouvellement de sa gamme en Europe en 2025 avec le lancement du nouvel Outlander PHEV, de la nouvelle Grandis et du SUV 100% BEV plus tard dans l'année.**

Amstelveen, 25 février 2025 - Mitsubishi Motors Europe offre encore plus de sécurité avec une extension de garantie conditionnelle paneuropéenne* pour ses véhicules, offrant aux clients une sécurité pouvant aller jusqu'à 8 ans.

L'extension de l'engagement de service de la marque intervient au moment où le nouvel Outlander PHEV est introduit sur le marché européen, et s'appliquera à tous les nouveaux modèles lancés par la suite, signifiant ainsi l'engagement de l'entreprise à offrir des véhicules de haute qualité que les clients peuvent conduire en toute confiance.

L'extension de garantie de Mitsubishi Motors prévoit l'ajout de trois années de couverture supplémentaires à la garantie d'usine existante de cinq ans, ce qui signifie que les clients bénéficieront d'une couverture allant jusqu'à huit ans ou 160 000 km, selon l'événement qui survient en premier.

« Mitsubishi Motors jouit depuis longtemps d'une réputation de qualité et de fiabilité. La nouvelle extension de garantie de 8 ans et le programme d'assistance routière soulignent la confiance que nous avons dans nos produits, tout en apportant un sentiment rassurant à nos clients », déclare Frank Krol, président-directeur général de Mitsubishi Motors Europe.

L'extension de garantie conditionnelle prend effet lorsque la garantie d'usine de 5 ans ou 100 000 km n'est plus applicable. La période d'extension de garantie est renouvelée tous les 12 mois avec l'entretien annuel et prend fin lorsque le véhicule atteint l'âge de 8 ans ou 160 000 km, au premier des deux termes échus. L'extension de garantie est valable tant que les travaux d'entretien ont été effectués par un concessionnaire Mitsubishi Motors agréé.

L'extension de garantie couvre tous les composants principaux tels que le moteur, la transmission, le système électrique et les composants hybrides.

L'augmentation de la couverture comprend également l'assistance routière (Mitsubishi Assistance Package). L'extension à 8 ans est soumise à des conditions similaires à celles de l'extension de garantie, et est réactivée chaque année pendant la période d'extension.

Tous les modèles Mitsubishi Motors nouvellement introduits à partir de 2025 bénéficieront de l'extension de garantie conditionnelle, à commencer par le nouvel Outlander PHEV, qui sera suivi par le C-SUV entièrement hybride et les véhicules électriques à batterie lancés plus tard en 2025.

***Les conditions de l'extension de garantie conditionnelle sont adaptées à chaque marché afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences légales de chaque marché.**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MM Automobile Schweiz AG

Lischmatt 17, 4624 Härkingen

Telefon +41 43 443 61 00

mitsubishi-motors.ch

Contact:

Alex Thomas

Director

Product, Marketing, Network Strategy & PR

Mitsubishi Motors Europe B.V.

+31 651 313 711

James Rabassa

Manager

PR & Communications

Mitsubishi Motors Europe B.V.

+31 626 455 955

MM Automobile Schweiz AG

Jan Wernli

Marketing Manager

043 443 61 28

j.wernli@mitsubishi-motors.ch

www.mitsubishi-motors.ch